|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Académie d'AMIENS Baccalauréat ES - Session 2014** | **Epreuve orale de Sciences économiques et sociales (Enseignement de spécialité « SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES » : coefficient 9)** | **N° du sujet : 14c9-2-22-1** |
| Durée de la préparation : 30 minutes | **Le candidat s’appuiera sur les 2 documents pour répondre à la question principale.****Les questions complémentaires 2 et 3 porteront sur l’enseignement de spécialité** | Durée de l'interrogation : 20 minutes |
| **Thème de la question principale : La conflictualité sociale : pathologie, facteur de cohésion ou moteur du changement social ?** |
| **Question principale (sur 10 points) :****Vous montrerez que les conflits sociaux se sont diversifiés.** |
| **Questions complémentaires (sur 10 points) :** |
| 1) Quelle a été l'évolution du refus des heures supplémentaires pour les deux périodes 1996-1998 et 2002-2004 ? (4 points) |
| 2) Pourquoi peut-on qualifier le régime politique de la Vème République française de « semi-présidentiel » ? (3 points) |
| 3) A partir d’un exemple, montrez ce qu’est le principe de subsidiarité pour les pays membres de l’UE. (3 points) |

DOCUMENT 1

Il y a certes un déclin tendanciel du nombre de journées de grève mais celui-ci ne rend pas compte de l'émergence de façons différentes de lutter et de s'opposer. Bien qu'il ne soit pas toujours aisé de faire la part du local et du national, les conflits localisés tiennent ainsi une place croissante dans le tableau d'ensemble de ces deux dernières décennies. Par ailleurs, les statistiques enregistrent mal le fait que les débrayages ponctuels puissent remplacer les actions continues ou que les grèves bouchons se substituent à des immobilisations complètes d'établissements. L'évolution de ces dernières années est révélatrice plus généralement, du recours à des mobilisations moins encadrées et plus spontanées. Les grèves sont également plus localisées et fragmentées mais aussi moins immédiatement repérables en raison notamment de l'affaiblissement de la présence syndicale en entreprise.

Source : M. Lallement « Relations professionnelles et actions collectives », Dans *Cahiers français,* n°291, mai1999

DOCUMENT 2

